CAUE 3b
RAPPORT D'ACTIVITE
2020

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Je profite de ce rapport d'activités pour dresser un bilan rapide des années passées et souligner les orientations que nous avons souhaité donner à notre organisme. En effet, j'ai eu le plaisir et l'honneur de présider le CAUE depuis 2016.

Depuis le début de mes mandats électifs j'ai manifesté mon intérêt pour le patrimoine, l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.
C'est pourquoi je me félicite de constater que toutes les communes du département ont fait appel au CAUE tout au long de ces années.
Cela est le fruit de l'aide prodiguée à tous les élus pour leurs efforts d'aménagement des territoires dont ils ont la responsabilité.

Cependant, l'année 2020 a été une période très particulière, marquée par la pandémie liée à la COVID.
L'activité de notre structure n'a pourtant pas faiblit, puisque c'est 93 études qui ont été réalisées pour les communes.
Ce qui est encourageant également, est le fait que les nouveaux maires et élus municipaux fassent appel au CAUE malgré l'absence de réunions de présentation de notre structure en présentiel.
Ainsi, au fil du temps, le CAUE est devenu un organisme indispensable et reconnu, remplissant ses missions définies par la loi sur l'Architecture de 1977 : Sensibiliser, former, informer et conseiller dans tous les domaines qui touchent au cadre de vie.

D'autre part, l'équipe du CAUE a été très sollicitée par des particuliers porteurs de projet, en quête d'informations et de conseils pour construire, rénover, réaménager ou agrandir leurs habitations.
Ces conseils constituent souvent une étape essentielle pour une réalisation réussie.

Comme chaque année, également nous établissons des partenariats avec différentes structures telles que la Fondation du Patrimoine ou l'OPAC auxquelles nous apportons notre expertise.

Il est à noter qu'en 2020, le CAUE a accompagné les communes de Palluau-sur-Indre et de Sainte-Sévère-sur-Indre afin qu'elles obtiennent la marque « Petites Cités de Caractère ».

Malgré toutes les difficultés dues à la COVID, le CAUE a poursuivi ses actions auprès du monde de l'éducation grâce à ses interventions au Lycée Agricole et à l'accueil de stagiaires.

Je remercie donc vivement tous ceux avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer, élus, organismes, associations, en un mot, tous ceux qui nous ont fait confiance en adhérant au CAUE.

Enfin je remercie également les membres du Conseil d'administration ainsi que l'équipe du CAUE qui, avec une grande compétence, assure le bon fonctionnement du CAUE.

Marie-Jeanne LAFARCINADE
Présidente du CAUE

SOMMAIRE

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Composition du CAUE 7

Communes adhérentes 9

Missions et financement 11

QUALITÉ ARCHITECTURALE ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Conseil aux communes 15

Liste des projets 16

Conseil aux particuliers 49

PARTENARIATS D'ÉTUDE

Informations auprès des élus 53

Partenariats autour de la thématique patrimoniale 55

Partenariats avec les collectivités et les institutions 57

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

COMPOSITION DU CAUE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

6 ÉLUS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

· **Marie-Jeanne LAFARCINADE,** Présidente du CAUE, Conseillère Départementale du Canton de Neuvy-Saint-Sépulcre
· **Michel BLONDEAU,** 1er Vice-président du CAUE, Conseiller Départemental du Canton de Châteauroux 1
· **François DAUGERON,** 2ème Vice-président du CAUE, Maire de Sainte-Sévère-sur-Indre
· **Mireille DUVOUX,** Conseillère Départementale du Canton de Valençay
· **Jocelyne GIRAUD,** Conseillère Départementale du Canton d'Argenton-sur-Creuse
· **Nadine BELLUROT,** Conseillère Départementale du Canton de Levroux

6 MEMBRES DÉSIGNÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

· **Robert CHAZE,** Président de la Chambre d'Agriculture
· **Jérôme GERNAIS,** Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
· **Ludovic RÉAU,** Maire de Saint-Maur
· **Marc ROUFFY,** Maire de Palluau-sur-Indre
· **Pierre ROUSSEAU,** Maire de Saint-Valentin
· **Jean-Marc SEVAULT,** Maire de Villegongis

6 PERSONNALITÉS DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET

· **Emmanuel ALASSOEUR,** Architecte
· **Catherine AUTISSIER,** Architecte
· **Laurent CHARVOZ,** Représentant de la Fédération du Bâtiment et des TP de l'Indre
· **Laurence FRAISSIGNES,** Déléguée Départementale de la Fondation du Patrimoine
· **Marie-Thérèse AMPEAU,** Présidente d'Honneur de l'Association pour la Sauvegarde des Sites de Cluis
· **Anne-Marie DELLOYE -THOUMYRE,** Déléguée Départementale des Vieilles Maisons Françaises

4 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

· **Grégoire CHALIER,** Architecte des Bâtiments de France
· **Florence COTTIN,** Directrice Départementale des Territoires de l'Indre
· **Rémy LAURANSON,** Directeur Départemental Adjoint des Territoires de l'Indre
· **Jean-Paul OBELLIANNE,** Directeur Académique des services de l'Education Nationale de l'Indre

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Toute personne adhérente et ayant acquitté sa cotisation est admise avec voix délibérative à l'Assemblée Générale.
Celle-ci délibère du programme d'actions, approuve les comptes financiers, vote le budget et procède au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Cotisations 2020 :

· Communes - de 100 habitants :	*45 €*
· Communes 101 à 500 habitants :	*90 €*
· Communes 501 à 1 000 habitants :	*105 €*
· Communes 1 001 à 2 500 habitants :	*125 €*
· Communes + de 2 500 habitants :	*210 €*
· Associations-Organismes-Administrations :	*90 €*
· Particuliers :	*25 €*

LE PERSONNEL DU CAUE

· **Alexandre MARTIN,** Directeur, Architecte
· **Bertrand AUGRAS,** Dessinateur, infographiste
· **Clémence GAZONNEAU,** Architecte
· **Patricia NIVET,** Assistante de direction chargée des problèmes administratifs et de la comptabilité

COMMUNES ADHÉRENTES

Aigurande
Aize
Ambrault
Anjouin
Ardentes
Argenton-sur-Creuse
Argy
Arpheuilles
Arthon
Azay-le-Ferron
Badecon-le-Pin
Bagneux
Baraize
Baudres
Bazaiges
Beaulieu
Bélâbre
Bommiers
Bonneuil
Bouesse
Bouges-le-Château
Bretagne
Briantes
Brion
Brives
Buxeuil
Buxières-d'Aillac
Buzançais
Ceaulmont
Celon
Chabris
Chaillac
Chalais
Champillet
Chasseneuil
Chassignolles
Châteauroux
Châtillon-sur-Indre
Chavin
Chazelet
Chézelles
Chitray
Chouday
Ciron
Cléré-du-Bois
Clion-sur-Indre
Cluis
Coings
Concremiers
Condé
Crevant
Crozon-sur-Vauvre
Cuzion
Déols
Diors
Diou
Douadic
Dunet
Dun-le-Poëlier
Ecueillé
Eguzon-Chantôme
Etrechet
Feusines
Fléré-la-Rivière
Fontenay
Fontgombault
Fontguenand
Fougerolles
Francillon
Frédille
Gargilesse-Dampierre
Géhée
Giroux
Gournay
Guilly
Heugnes
Ingrandes
Jeu-les-Bois
Jeu-Maloches
La Berthenoux
La Buxerette
La Champenoise
La Chapelle-Orthemale
La Chapelle-St-Laurian
La Châtre
La Châtre-l'Anglin
La Motte-Feuilly
La Pérouille
La Vernelle
Lacs
Langé
Le Blanc
Le Magny
Le Menoux
Le Pechereau
Le Poinçonnet
LePont-Chrétien-Chabenet
Le Tranger
Les Bordes
Levroux
Lignac
Lignerolles
Lingé
Liniez
Lizeray
Lourdoueix-St-Michel
Lourouer-St-Laurent
Luant
Luçay-le-Libre
Luçay-le-Mâle
Lurais
Lureuil
Luzeret
Lye
Lys-St-Georges
Maillet
Malicornay
Maron
Martizay
Mauvières
Menetou-sur-Nahon
Ménétréols-sous-Vatan
Méobecq
Mérigny
Mers-sur-Indre
Meunet-Planches
Meunet-sur-Vatan
Mézières-en-Brenne
Migné
Migny
Montchevrier
Montgivray
Montierchaume
Montipouret
Montlevicq
Mosnay
Mouhers
Mouhet
Moulins-sur-Céphons
Murs
Néons-sur-Creuse
Néret
Neuillay-les-Bois
Neuvy-Pailloux
Neuvy-St-Sépulchre
Niherne
Nohant-Vic
Nuret-le-Ferron
Obterre
Orsennes
Orville
Oulches
Palluau-sur-Indre
Parnac
Paulnay
Pellevoisin
Pérassay
Pommiers
Poulaines
Pouligny-Notre-Dame
Pouligny-St-Martin
Pouligny-St-Pierre
Préaux
Preuilly-la-Ville
Prissac
Pruniers
Reboursin
Reuilly
Rivarennes
Rosnay
Roussines
Rouvres-les-Bois
Ruffec-le-Château
Sacierges-St-Martin
St-Aigny
St-Aoustrille
St-Août
St-Aubin
St-Benoît-du-Sault
St-Chartier
St-Christophe-en-Bazelle
St-Christophe-en-Boucherie
St-Civran
St-Cyran-du-Jambot
St-Denis-de-Jouhet
Ste-Fauste
Ste-Gemme
Ste-Lizaigne
Ste-Sévère-sur-Indre
St-Florentin
St-Gaultier
St-Genou
St-Georges-sur-Arnon
St-Gilles
St-Hilaire-sur-Benaize
St-Lactencin
St-Marcel
St-Maur
St-Médard
St-Michel-en-Brenne
St-Pierre-de-Jards
St-Plantaire
St-Valentin
Sarzay
Sassierges-St-Germain
Saulnay
Sauzelles
Sazeray
Segry
Selles-sur-Nahon
Sembleçay
Sougé
Tendu
Thenay
Thevet-St-Julien
Thizay
Tournon-St-Martin
Tranzault
Valençay
Val-Fouzon
Vatan
Velles
Vendoeuvres
Verneuil-sur-Igneraie
Veuil
Vicq-Exemplet
Vicq-sur-Nahon
Vigoulant
Vigoux
Vijon
Villedieu-sur-Indre
Villegongis
Villegouin
Villentrois - Faverolles en Berry
Villiers
Vineuil
Vouillon

237 COMMUNES ADHÉRENTES EN 2020
SUR LES 241 DU DÉPARTEMENT

MISSIONS DU CAUE

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »
(Loi n° 7772 du 3 Janvier 1977 sur l'architecture)

SENSIBILISER

A travers ses publications, la tenue de conférences, et l'accueil de nombreux stagiaires, le C.A.U.E. a le souci d'assurer la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement mais aussi de sensibiliser à la richesse des paysages et du patrimoine.

CONSEILLER

Le C.A.U.E. guide les collectivités, les administrations publiques et les particuliers qui peuvent nous consulter pour tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement quelque soit l'étape de leur projet.

INFORMER

Le C.A.U.E. de l'Indre a mis en place des partenariats avec des organismes tiers pour lesquels il tient un rôle de consultant extérieur. Aussi, il reste à disposition de toutes personnes désirant des informations sur le territoire et l'architecture.

FORMER

Pour une meilleure connaissance des territoires et de leur évolution, le C.A.U.E. contribue à la formation et au perfectionnement des élus, des maitres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités.

FINANCEMENT

Le financement de l'organisme est assuré par une contribution financière du Conseil Départemental issue de la Taxe d'Aménagement prélevée sur les permis de construire et par les cotisations de ses membres adhérents.

QUALITÉ ARCHITECTURALE ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

CONSEIL AUX COMMUNES

Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale dans le Département de l'Indre, ce qui le conduit à exercer quotidiennement ses **missions de conseil, de formation, de sensibilisation et d'information**.

Le CAUE met en œuvre un service au public de proximité, **prenant en considération la dimension d'intérêt général contenu dans chaque projet, tenant compte de la particularité de chaque territoire, tout en défendant une vision globale de l'aménagement.**

EN CHIFFRE

Au cours de l'année 2020, 93 études ont été confiées au CAUE par les communes ou les communautés de communes.

Il conseille et accompagne les collectivités adhérentes dans la définition et la concrétisation de leurs projets d'aménagement ou de construction. Les interventions peuvent porter sur plusieurs types de projets :

· architecture (construction neuve, réhabilitation, extension de bâtiments publics...)
· urbanisme (lotissements, documents d'urbanisme, zones d'activités...)
· paysage (traversées de villages, espaces publics, mise en valeur du patrimoine...).

Véritable outil d'aide à la décision, la mission du CAUE s'exerce **très en amont de toute maîtrise d'oeuvre**, laquelle sera confiée à des concepteurs privés, architectes, paysagistes, urbanistes ou géomètres dans le respect du Code des Marchés Publics.

Le CAUE accompagne le maitre d'ouvrage public dans la préparation d'une commande claire, pour déterminer les objectifs à atteindre dans l'aménagement, tout en intégrant les étapes de l'écoute, de la concertation, du respect de l'identité des lieux, de l'amélioration durable du cadre de vie...

C'est la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 qui a créé les CAUE et c'est le Conseil Départemental, par le versement d'un pourcentage de la Taxe d'Aménagement, qui en assure le soutien financier.

LISTE DES ÉTUDES 2020

CDC Neuvy-St-Sépulcre - Locaux de la CDC

Chaillac - Centre-bourg

Chassignoles - Abords de la Maison des Traditions

Chazelet - Abords de la Mairie

Clion-sur-Indre - Mairie

Coings - Mairie

Concremmiers - Logement

Crozon-sur-Vauvre - Accueil familial, cimetière, tiers-lieu

Douadic - Restaurant

Eguzon - Activité artisanale

Fléré-la-Rivière - Tiers-Lieu

Géhée - Local artisanal

Heugnes - Carrefour routier

Jeu-les-Bois - Logements pour séniors

La Champenoise - Atelier municipal

La Châtre - Place du champ de foire

Le Blanc - Eglise

Le Pont-Chrétien-Chabenet - Salle de réunion, aire de loisir

Levroux - Aire de camping-car, logements en ruine, centre-ville

Lourdoueix-St-Michel - Salle des fêtes

Luant - Gymnase, halte garderie, bibliothèque

Lureuil - Gîte de groupe

Maillet - Eglise

Martizay - Cimetière, lavoir

Meunet-Planches - Garage, entrée de bourg, Mairie, sanitaires de la salle des fêtes, accès au lavoir

Mézières-en-Brenne - Logement

Migny - Logement, bord de l'Arnon

Montipouret - Lotissement, Moulin d'Angibault

Neuvy-Pailloux - Distributeur de pizzas

Nohant-Vic - Aire de covoiturage, parking de la salle des fêtes, traversée de bourg

Orsennes - Place du bourg, sanitaires publics, logement

Palluau-sur-Indre - Centre social, place de l'Eglise, locaux d'exposition

Parnac - Lotissement, lavoir

Pouligny-Notre-Dame - Boulangerie

Reboursin - Abords du plan d'eau

Reuilly - Abords du passage à niveau

Rosnay - Logement

Rouvres-les-Bois - Logement

Ruffec - Camping, abords de l'Abbaye

Sarzay - Salle des fêtes, Mairie

Sembleçay - Logement, aire de jeux, halle de loisirs

St-Aigny - Moulin

St-Aubin - Eglise

St-Benoit-du-Sault - Prieuré

St-Chartier - Traversée de bourg

St-Christophe-en-Boucherie - Place de l'Eglise

St-Denis-de-Jouhet - Ecole

St-Georges-sur-Arnon - Abords de l'Eglise

St-Hilaire-sur-Benaise - Salle des fêtes

St-Maur - Gymnase, ilôt en centre-bourg, placette et entrée de bourg

St-Pierre-de-Jards - Mairie

Ste-Sévère-sur-Indre - Camping, entrée de ville, préemption

Thenay - Mairie, traversée de bourg

Tranzault - Mairie, Tiers-lieu, grange

Velles - Garderie / péri-scolaire, maison de santé

Vendoeuvres - Vestiaires du stade

Verneuil-sur-Igneraie - Salle des fêtes

Veuil - Salle des fêtes

Vic-Exemplet - Traversée de bourg

Villegongis - Restaurant

Villentrois-Faverolles-en-Berry - Lotissement

CHAILLAC
LE BOURG

VUE DEPUIS L'ARRIVÉE EST DU BOURG

VUE DE LA PLACE DU BOURG

JEU-LES-BOIS
LOGEMENTS POUR SÉNIOR

CROQUIS DU PROJET

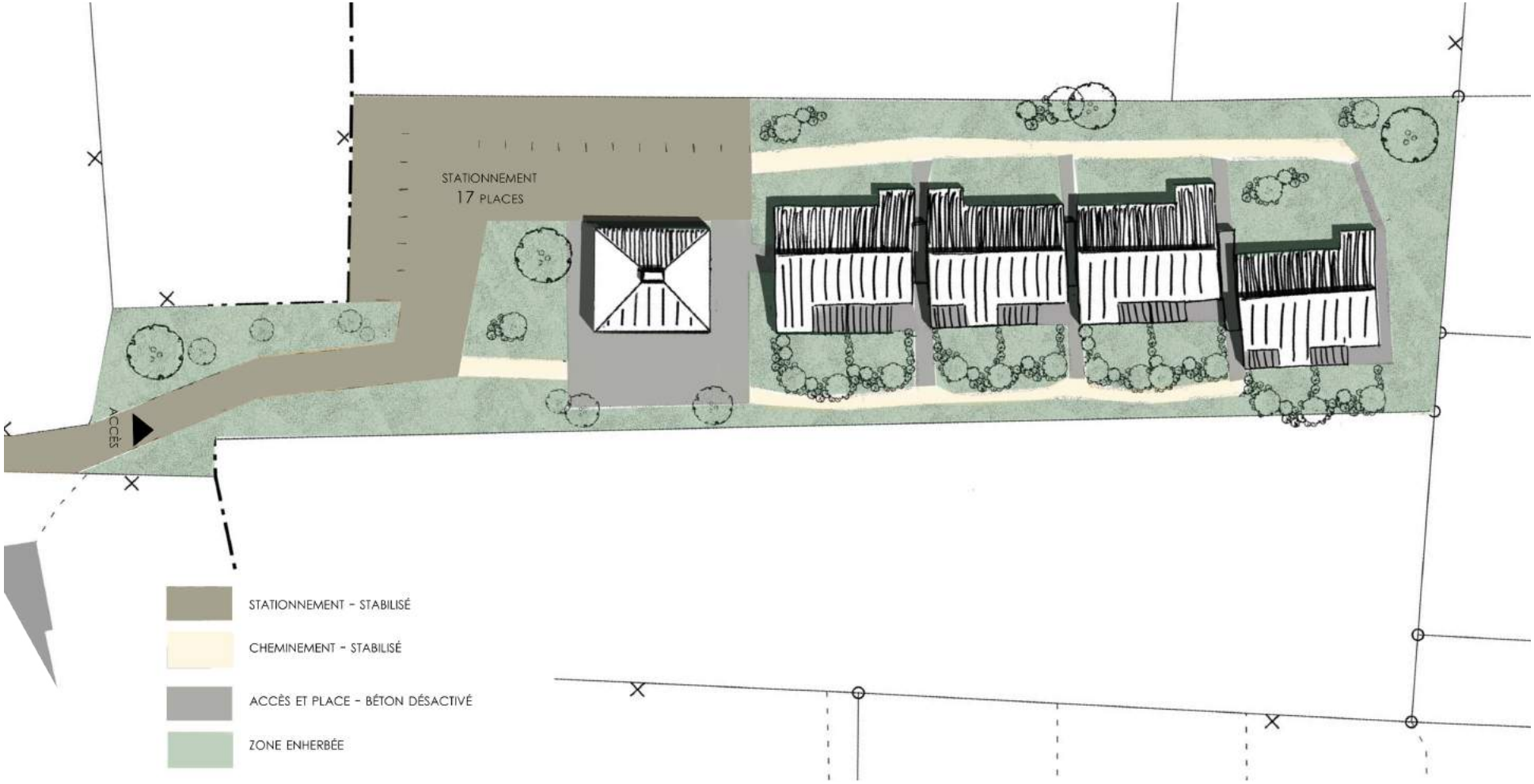

PLAN MASSE DU PROJET DE 8 LOGEMENTS

LA CHÂTRE
LE CHAMP DE FOIRE

PERSPECTIVE SUR LE BASSIN ET L'AVENUE GEORGE SAND

PERSPECTIVE DE LA RUE EUGÈNE DELACROIX

LE PONT-CHRÉTIEN-CHABENET

AIRE DE LOISIRS

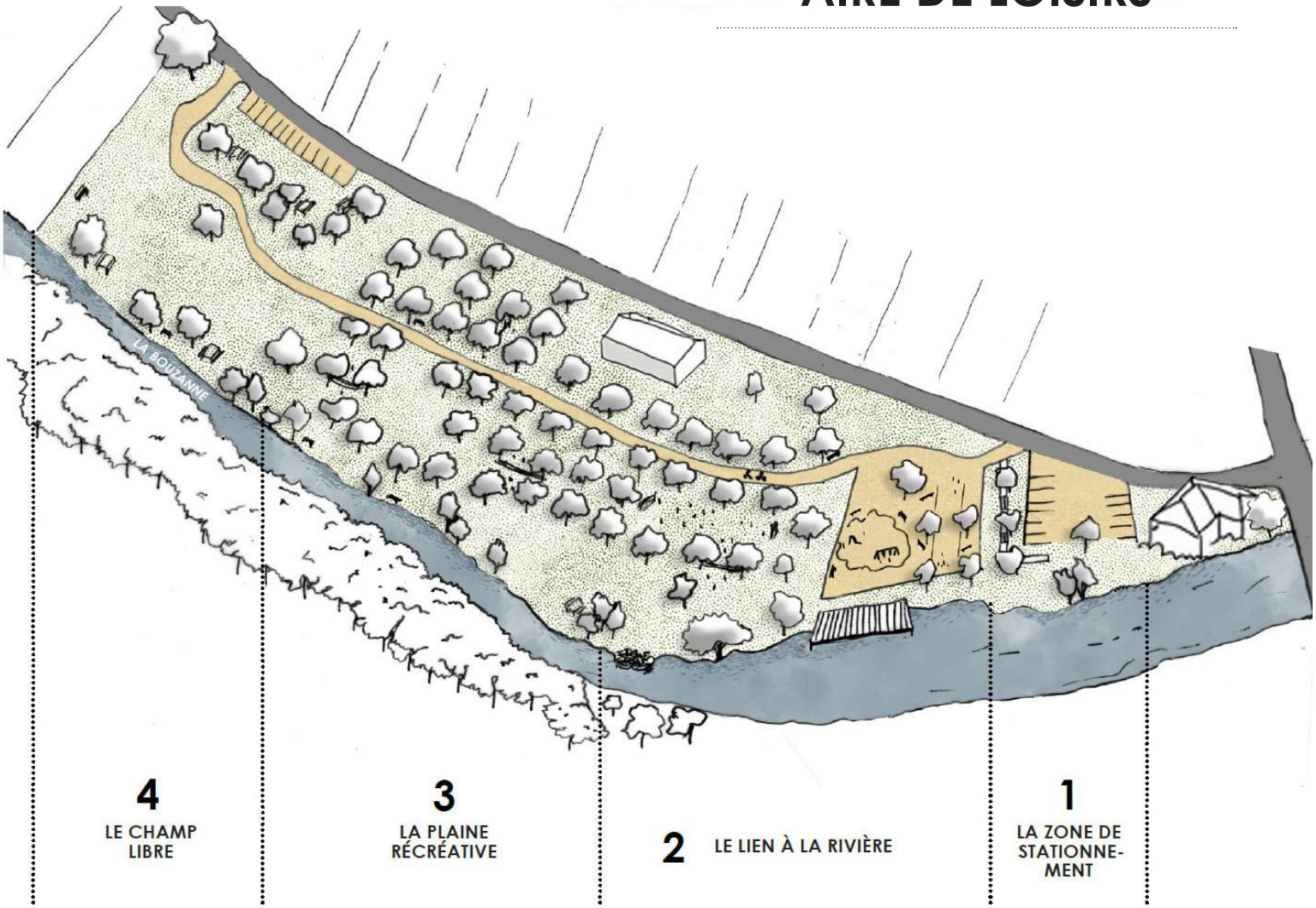

LES SÉQUENCES PAYSAGÈRES

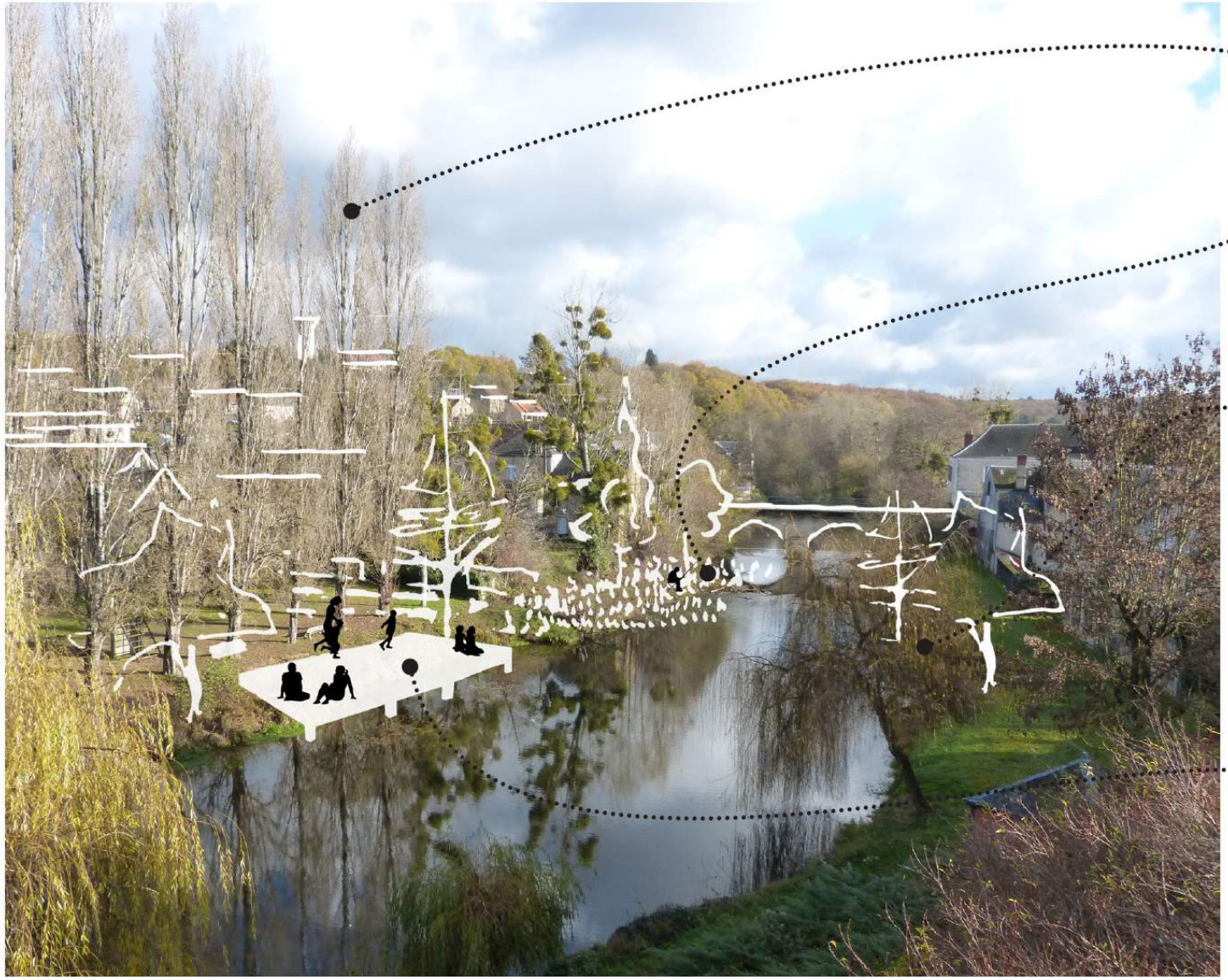

COUPER LES **PEUPLIERS** POUR RETROUVER UNE PERSPECTIVE DÉGAGÉE DEPUIS LA RUE DE LA MAIRIE.

LAISSER UNE ZONE DE **MAINTIEN DE LA VÉGÉTATION AQUATIQUE** PERMET DE FACILITER LA REPRODUCTION DES POISSONS ET LIMITER L'ÉROSION.

PLANTER DES **ARBRES FORMÉS EN CÉPÉE** CRÉÉ UN JEU D'OMBRE ET DE LUMIÈRE QUI ENGENDRERA DES RUPTURES VISUELLES.

vue actuelle depuis le parc

CRÉER UN PONTON RENDRAIT UNE **AIRE DE PÊCHE ACCESSIBLE** AU PLUS GRAND NOMBRE AINSI QU'UN **ESPACE DE DÉTENTE** CONNECTÉ À LA RIVIÈRE. VEILLER À LA PLANTATION D'ARBRES POUR OMBRAGER L'ESPACE.

PROPOSITIONS POUR MARQUER LE LIEN À LA RIVIÈRE

MÉZIÈRES-EN-BRENNE

LOGEMENTS

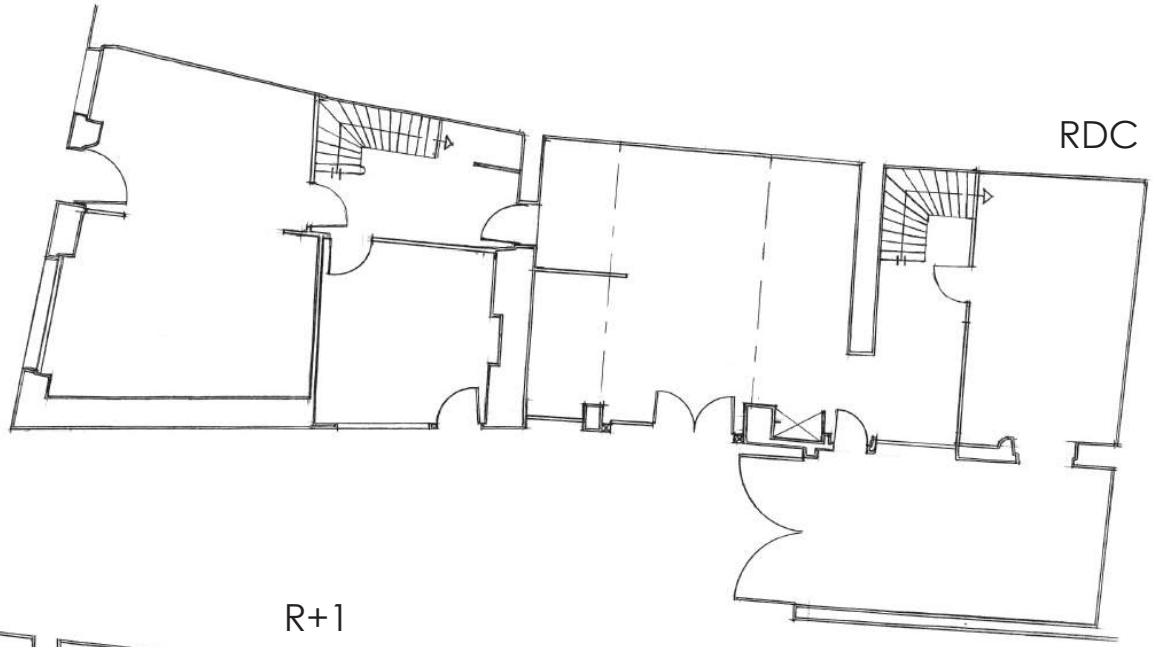

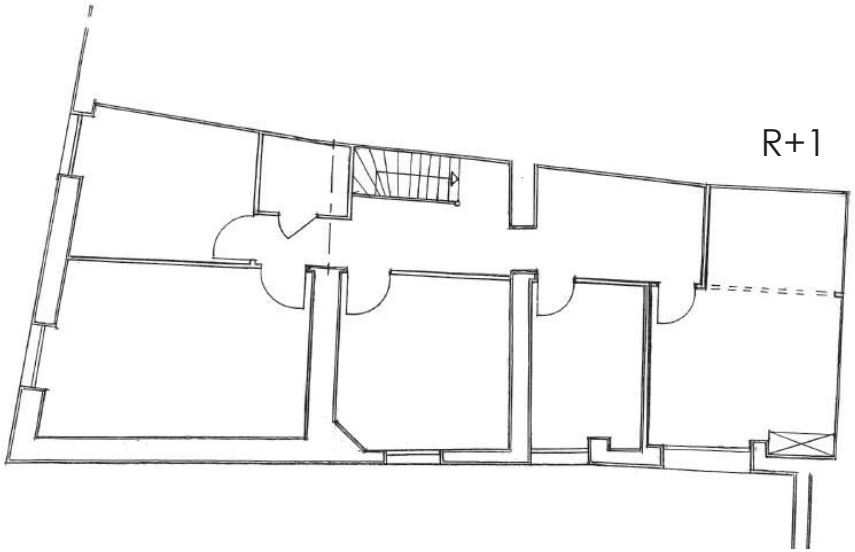

PLANS ACTUELS DU LOGEMENT

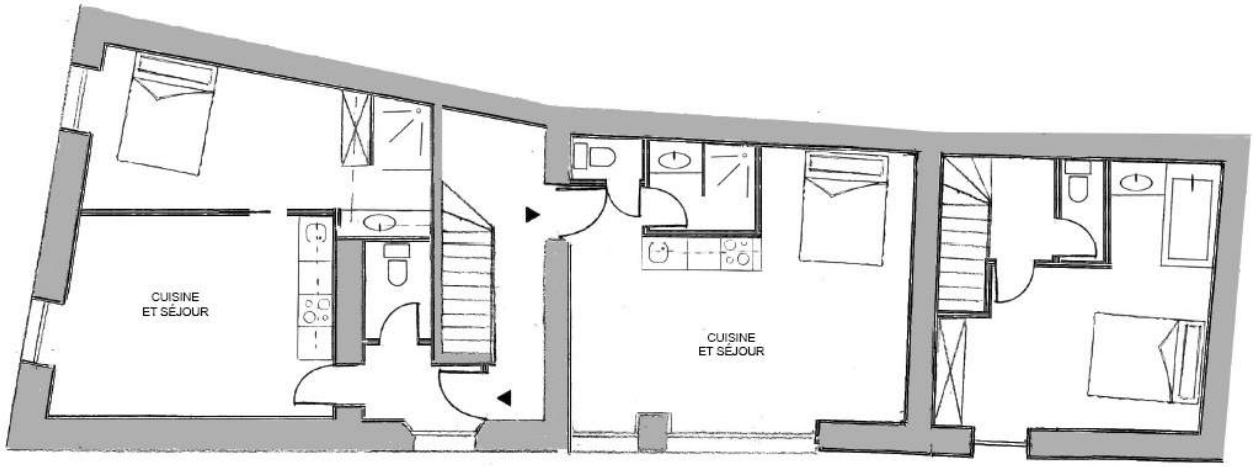

PLANS PROJETÉS DES 5 LOGEMENTS

NOHANT-VIC
TRAVERSÉE DE BOURG

1. ZONE ENHERBÉE
2. MÉLANGE TERRE PIERRE
3. MURETS EN PIERRE AVEC TROTTOIR FLEURI
4. SABLE STABILISÉ POUR SORTIE DES PROPRIÉTÉS
5. WC PUBLIC, LOCAL VÉLO, ABRIS BUS
6. RÉSINE GRAVILLONNÉE DÉLIMITANT UNE ZONE 30

ILÔT DE LA FUTURE AIRE DE COVOITURAGE

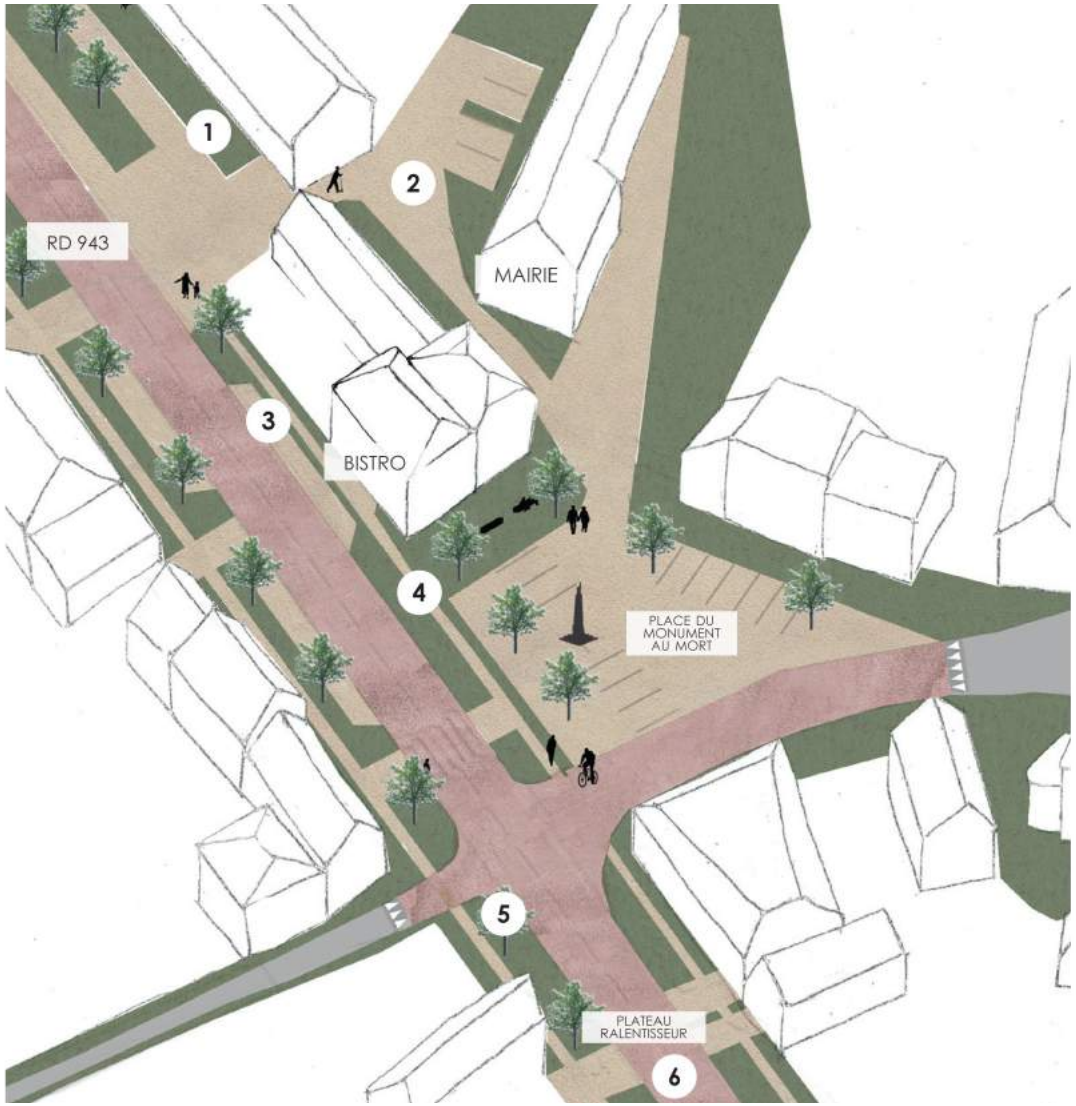

1 ZONE ENHERBÉE

2 STATIONNEMENT DE LA MAIRIE EN SABLE STABILISÉ

3 SABLE STABILISÉ POUR STATIONNEMENT

4 DÉPLACEMENTS PIÉTONS

5 ARBRES EN ALIGNEMENT

6 RÉSINE GRAVILLONNÉE DÉLIMITANT UNE ZONE 30

TRAVERSÉE DE LA DÉPARTEMENTALE

REBOURSIN
ABORDS DU PLAN D'EAU

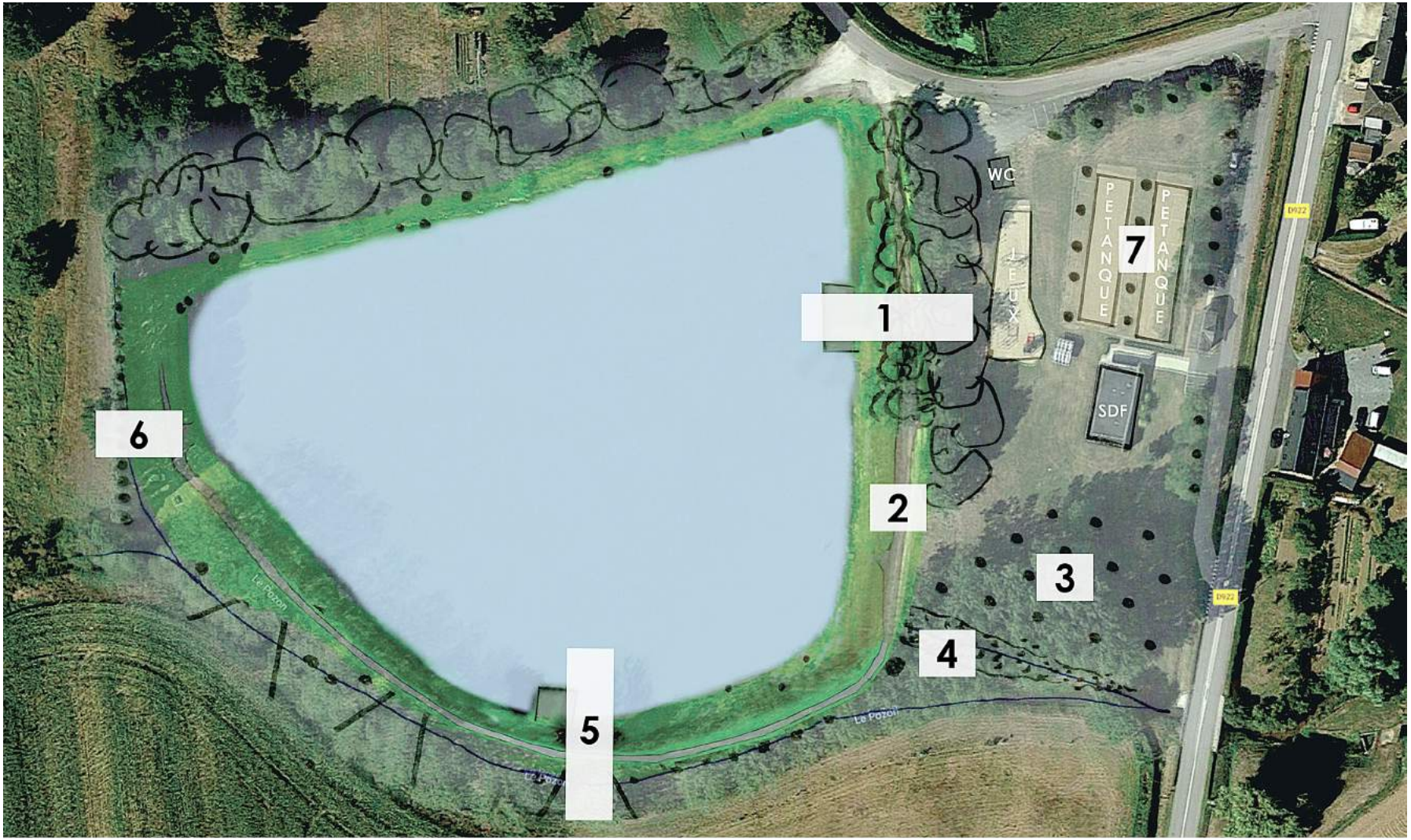

LES SÉQUENCES PAYSAGÈRES

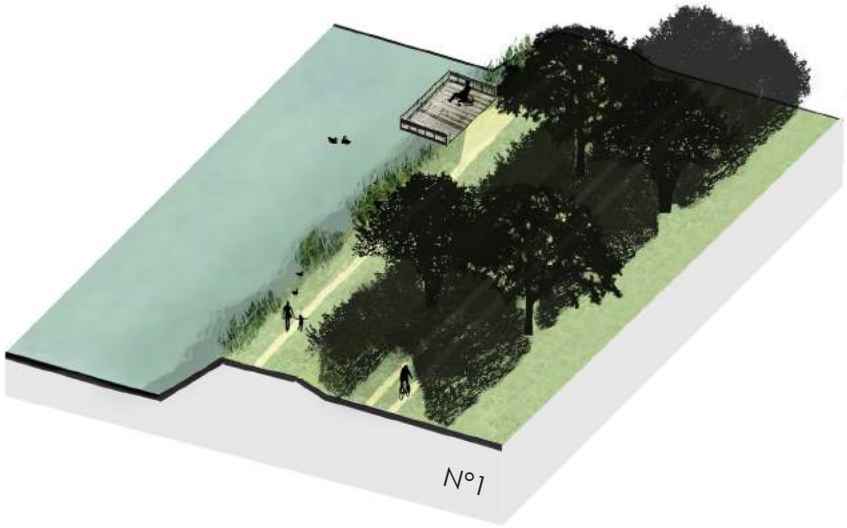

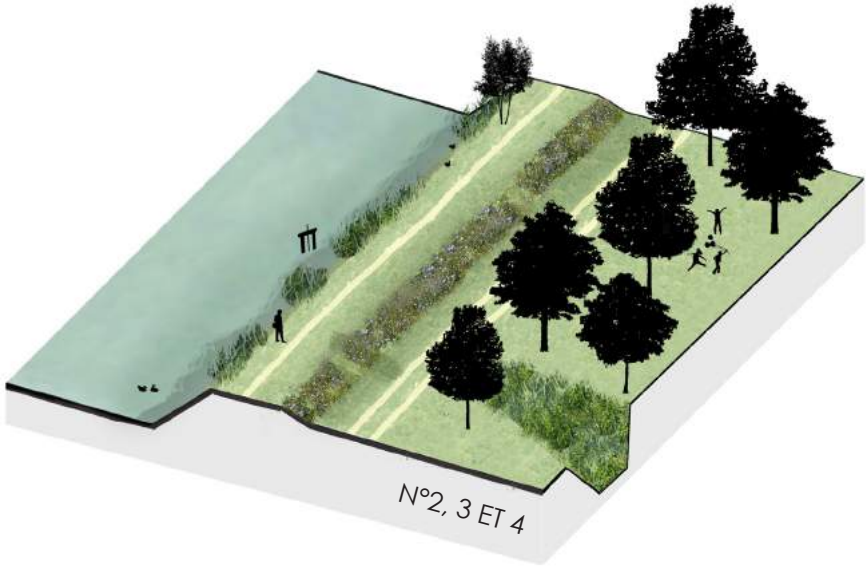

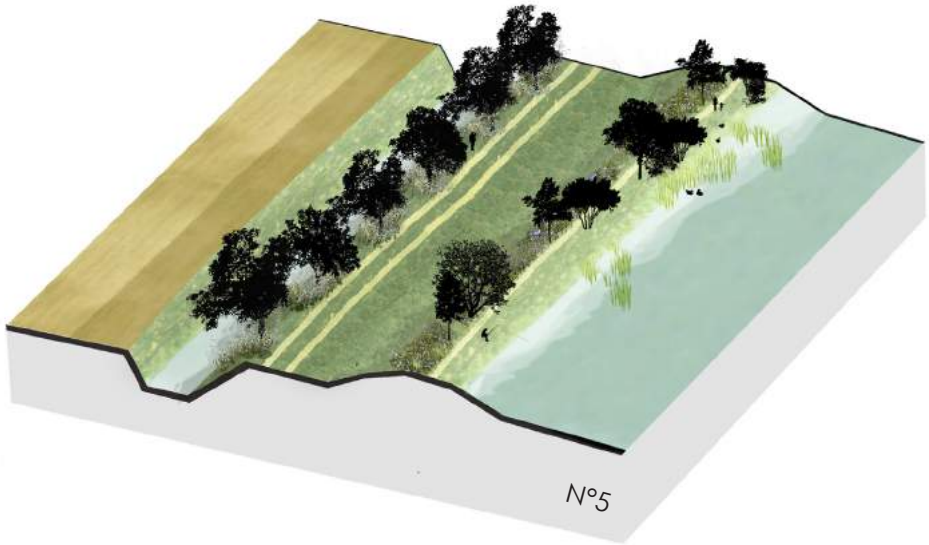

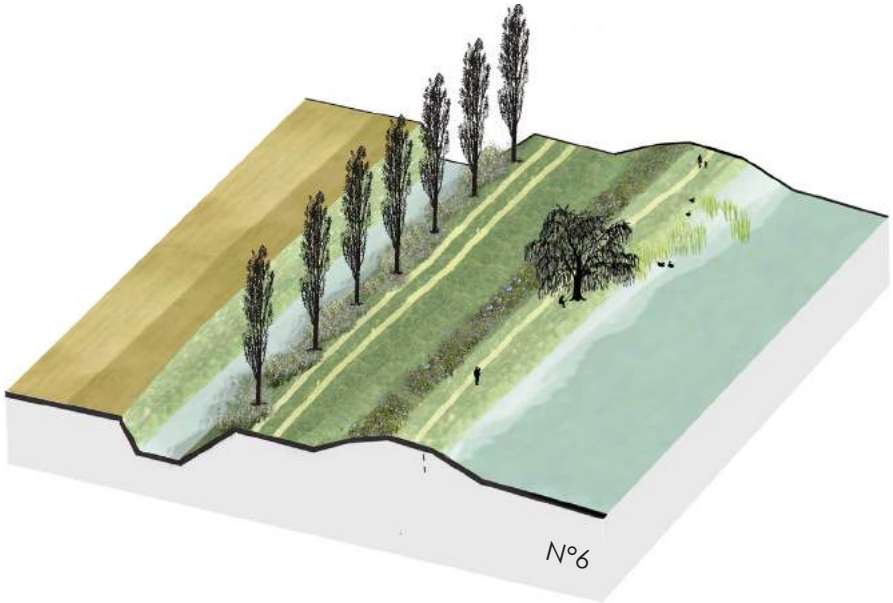

COUPES PAYSAGÈRES DES SÉQUENCES

ST-HILAIRE-SUR-BENAIZE

SALLE DES FÊTES

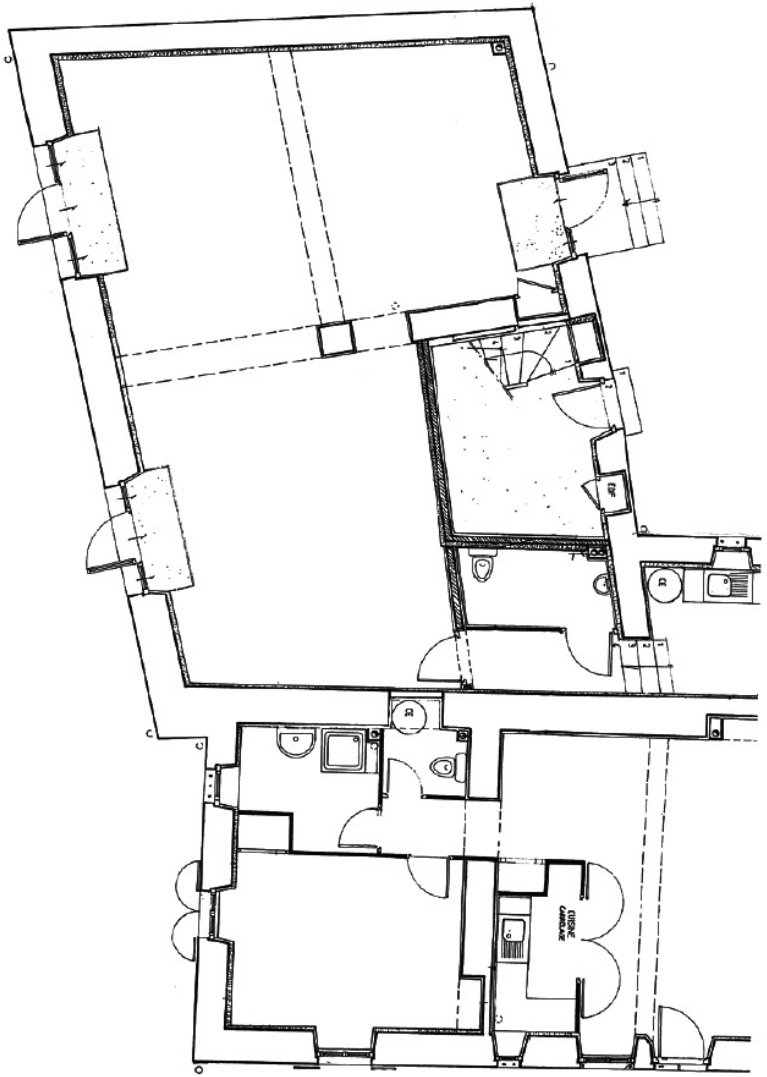

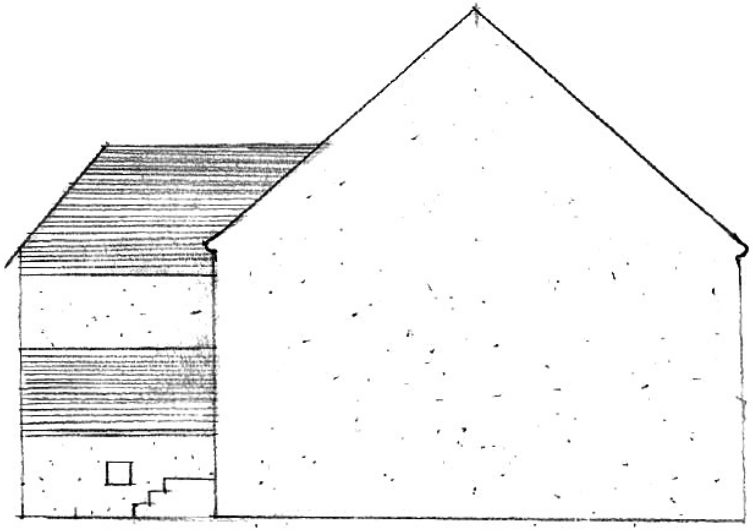

PLAN ET FAÇADE ACTUELS

PLAN MASSE DU SITE

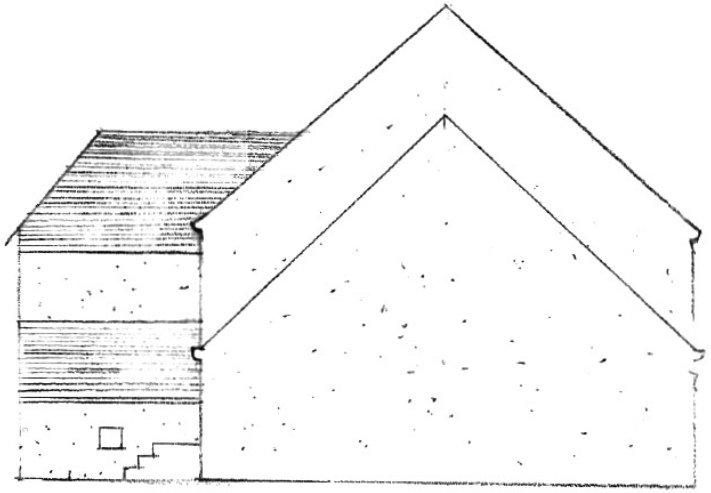

PLAN ET FAÇADE DE L'EXTENSION

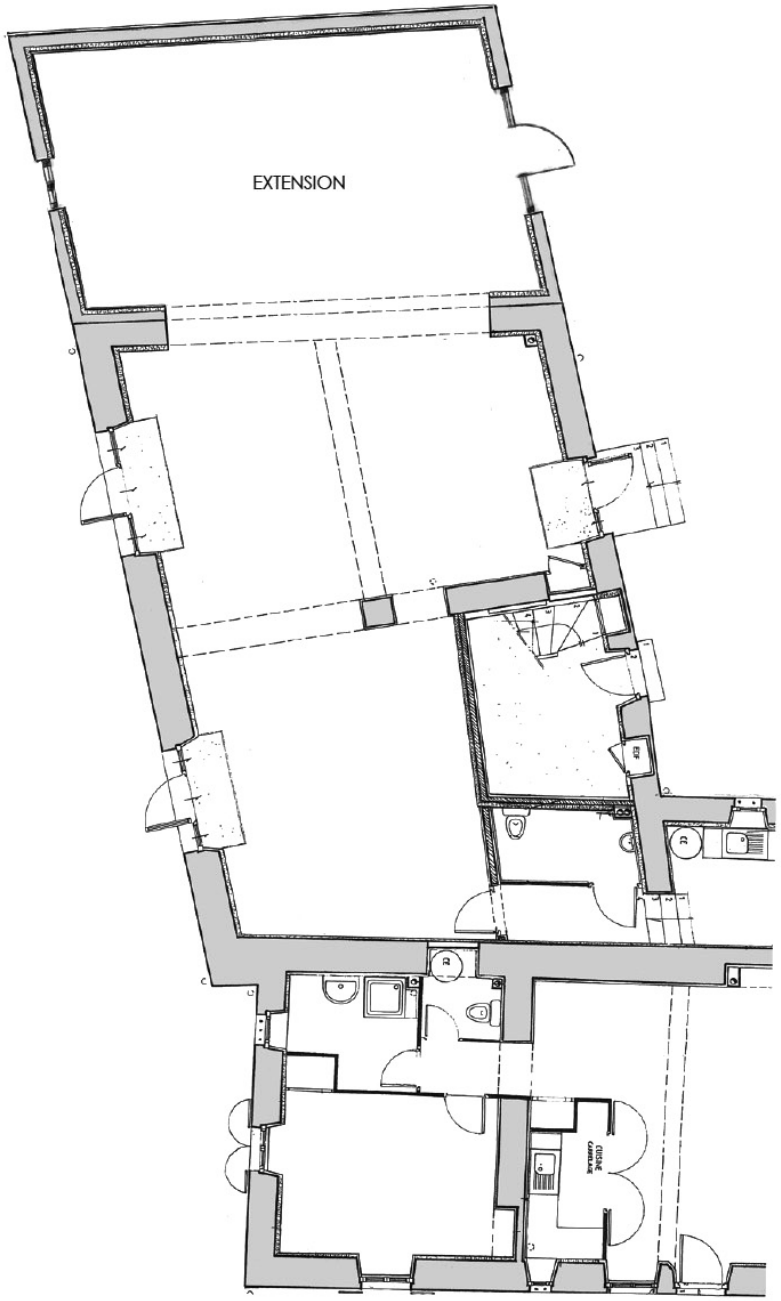

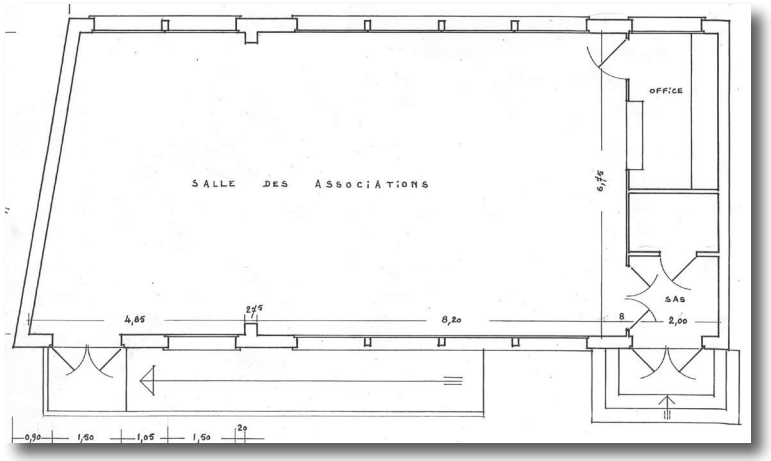

VERNEUIL S/IGNERAIE

LA SALLE DES FÊTES

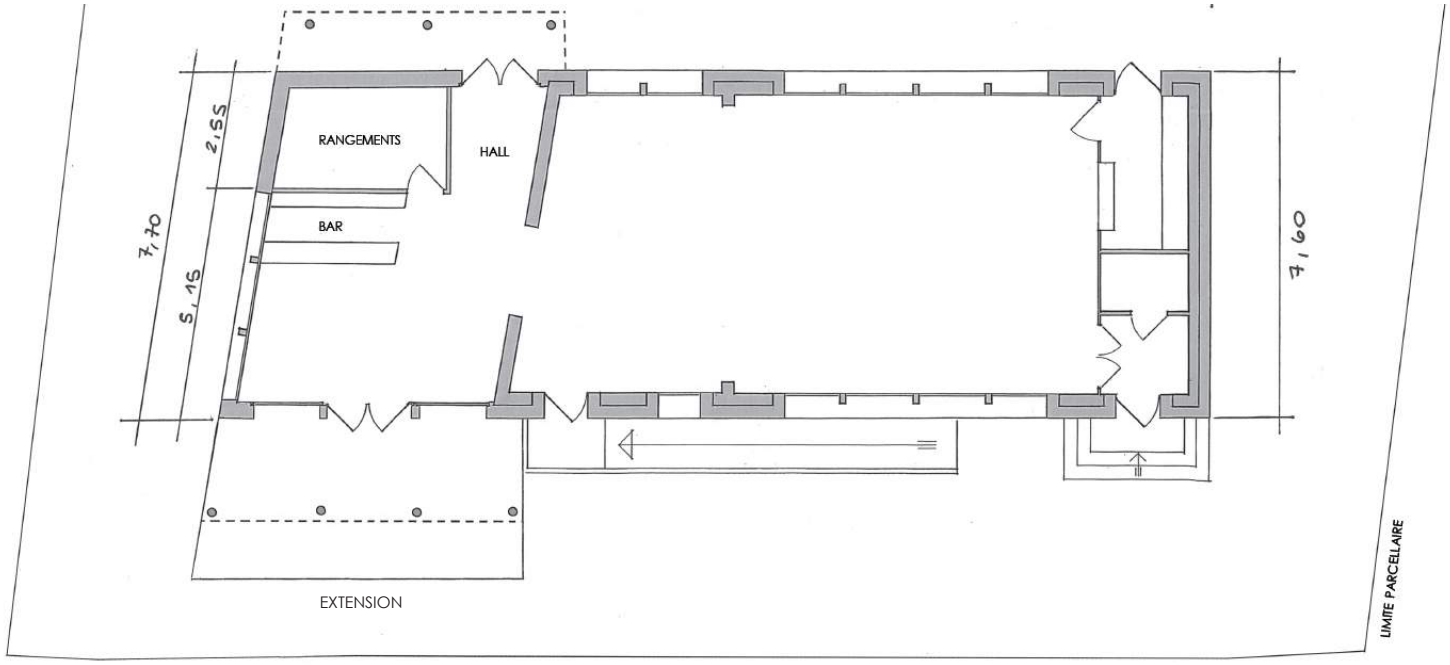

PLAN DE L'EXTENSION DE LA SALLE

PROPOSITION N°1 DE FAÇADES

PROPOSITION N°2 DE FAÇADES

TRANZAULT
RÉHABILITATIONS

SIMILUTATIONS D'EXTENSION DE
LA MAIRIE ACTUELLE

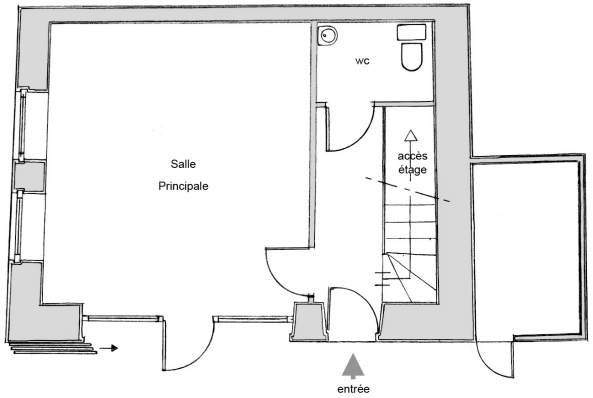

AMÉNAGEMENTS POUR LA MAISON DES ASSOCIATIONS

TRANZAULT
RÉHABILITATIONS

SIMILUTATION DE FAÇADE POUR LA MAIRIE

LEVROUX
LE CAMPING

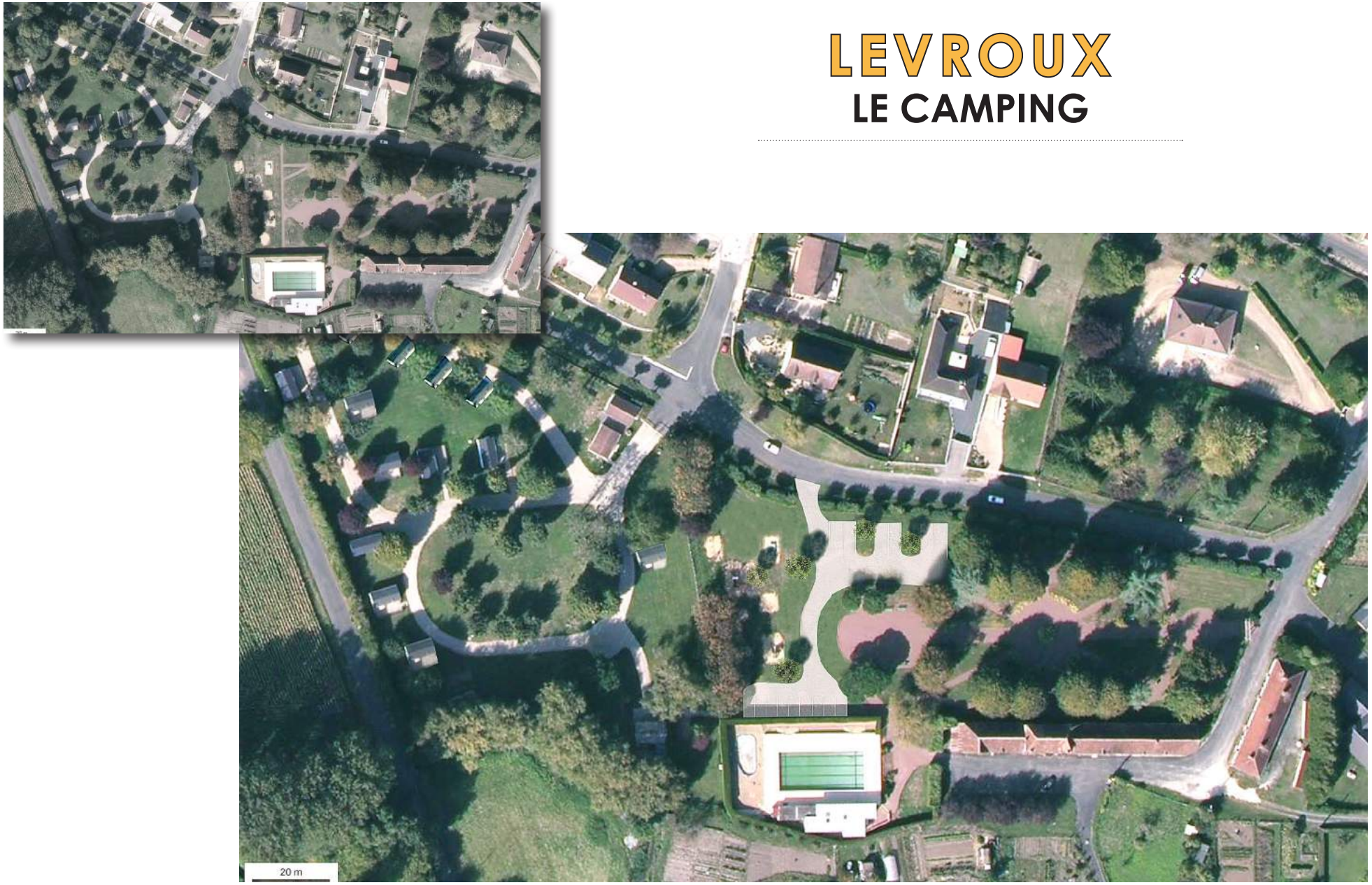

PLAN MASSE AGRANDISSEMENT DU CAMPING ET DU STATIONNEMENT

MARTIZAY
LE CIMETIÈRE

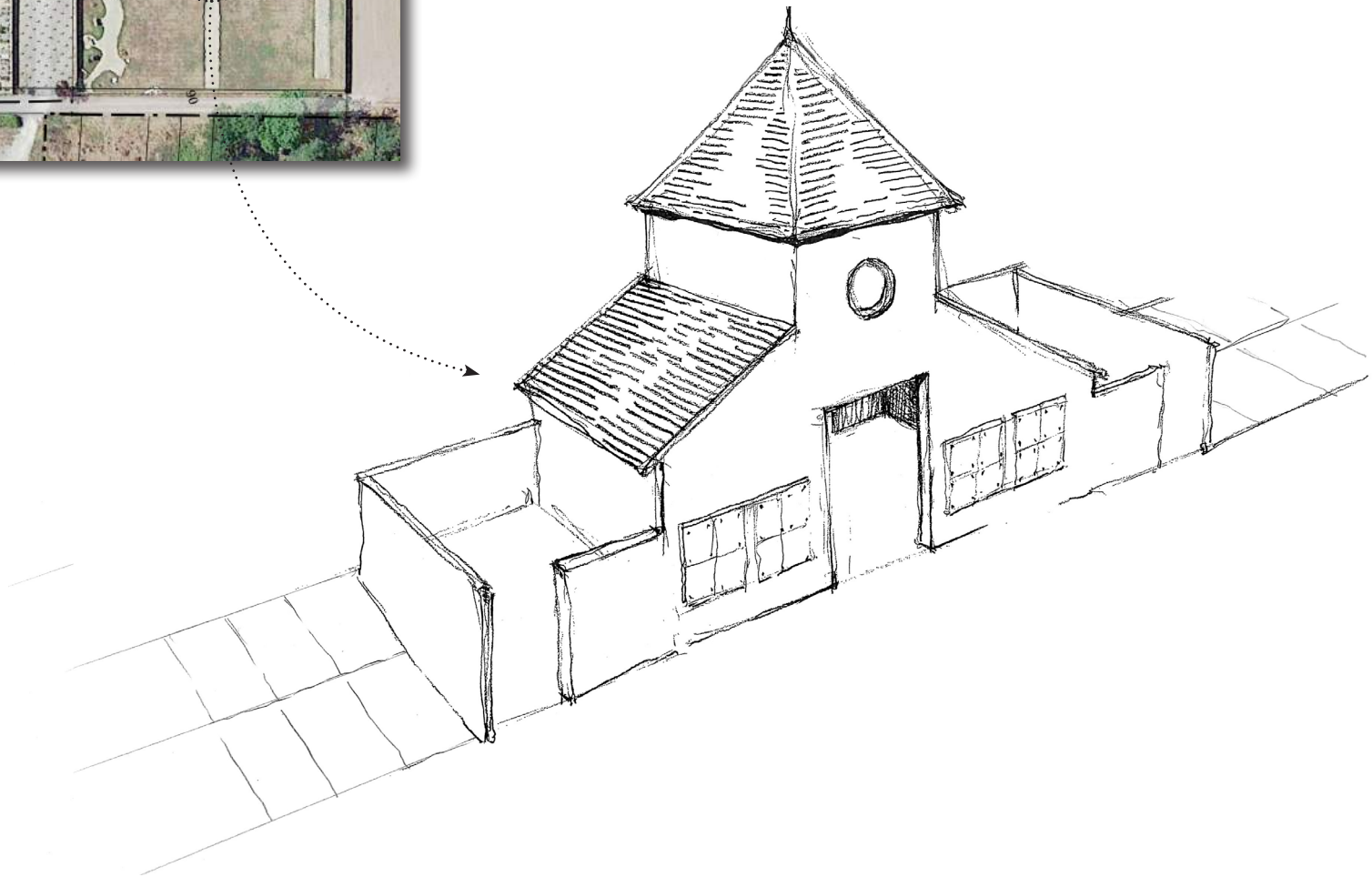

PERSPECTIVE DU BÂTIMENT D'ACCUEIL

ORSENNES LOGEMENTS

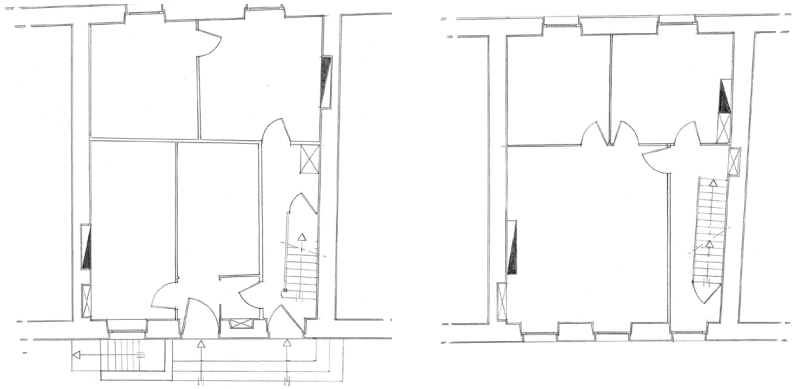

PLANS RDC ET R+1 ACTUELS

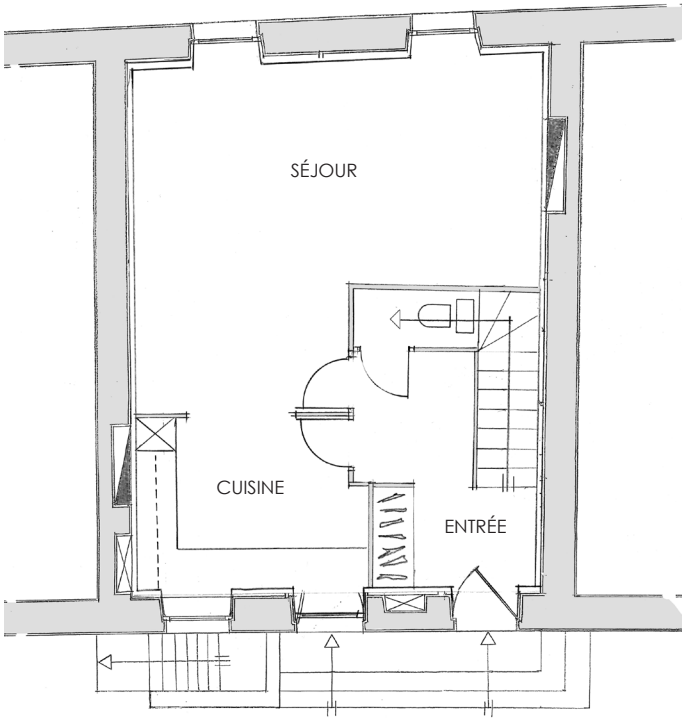

PLAN RDC PROJETÉ

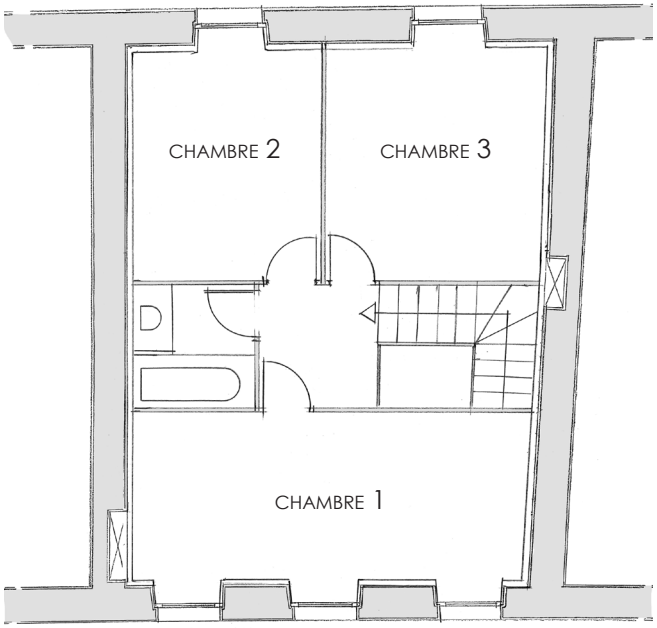

PLAN R+1 PROJETÉ

PALLUAU-SUR-INDRE

LOCAUX D'EXPOSITION

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE POUR LA MAISON DES EXPOSITIONS

POULIGNY-NOTRE-DAME

BOULANGERIE

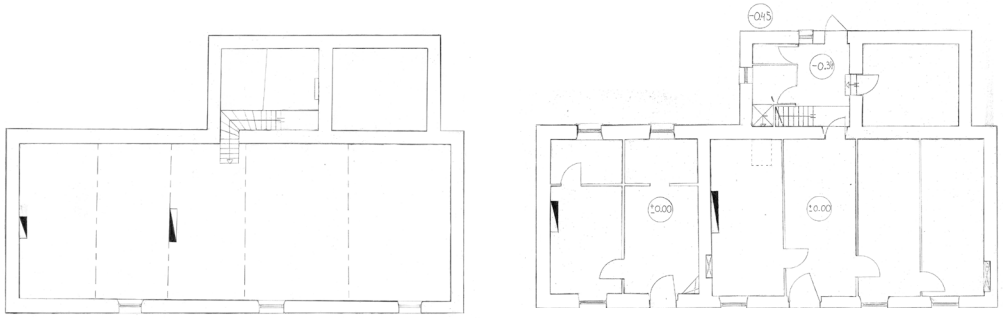

PLANS RDC ET R+1 ACTUELS

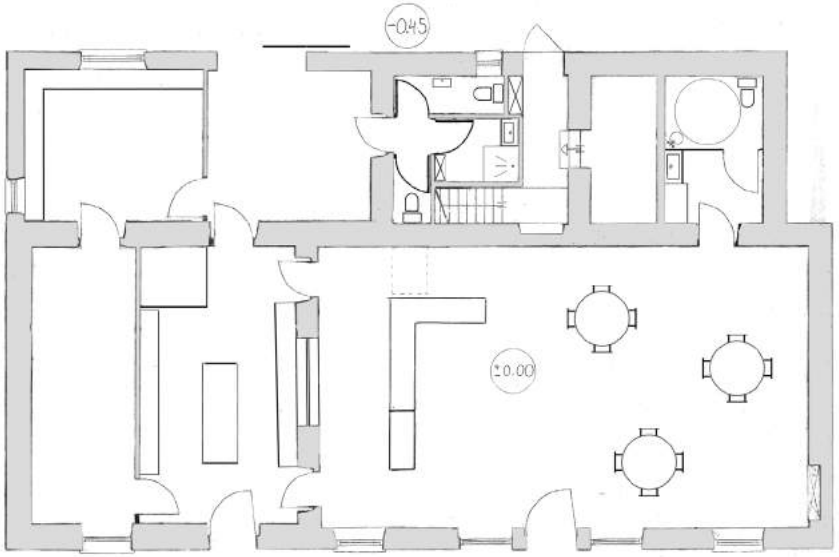

PLAN RDC PROJETÉ

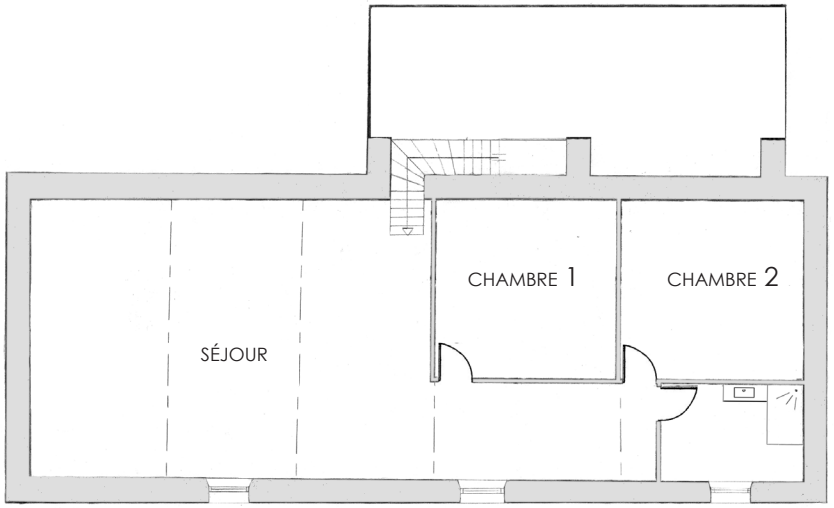

PLAN R+1 PROJETÉ

SARZAY MAIRIE

PLAN RDC ACTUEL

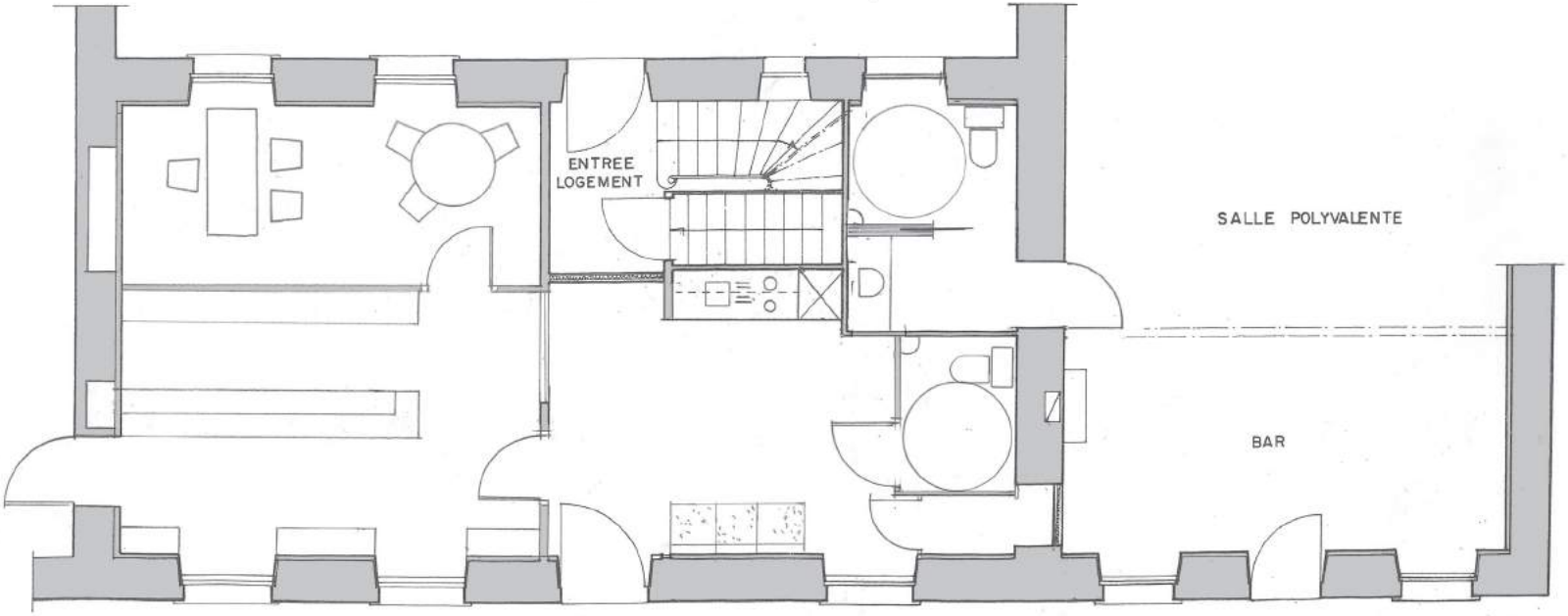

PLAN RDC PROJETÉ

SEMBLEÇAY HALLE DE LOISIRS

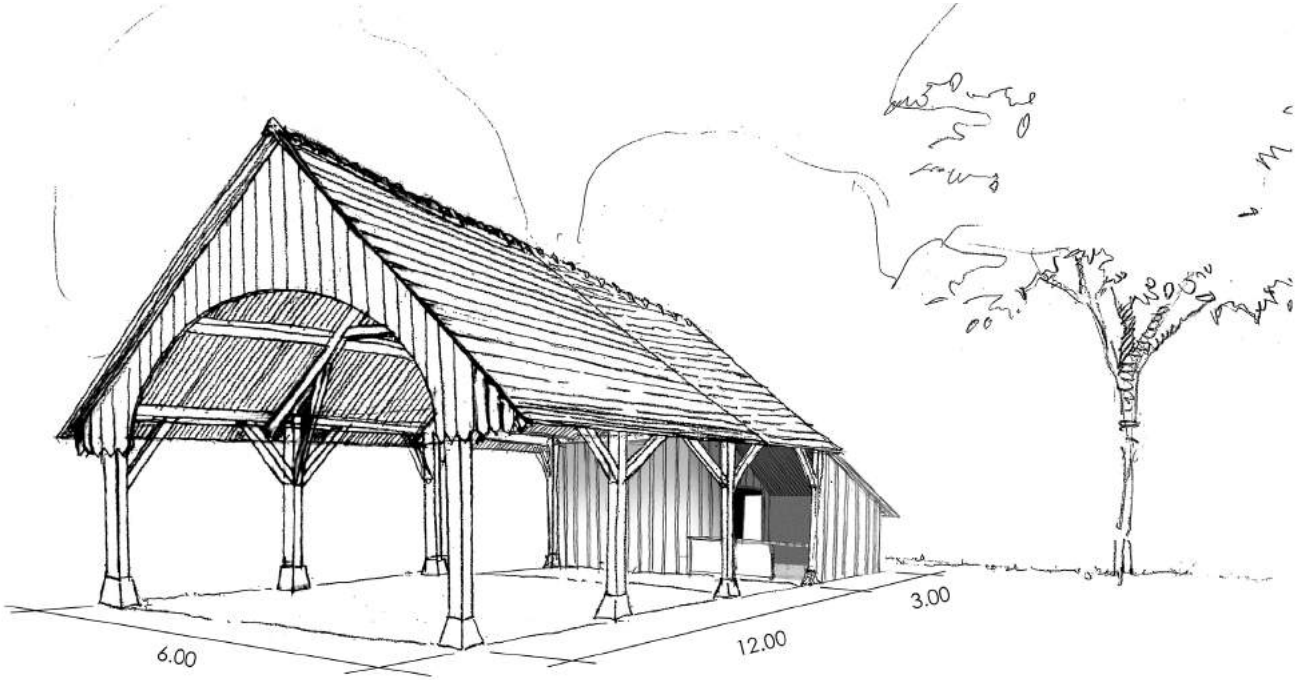

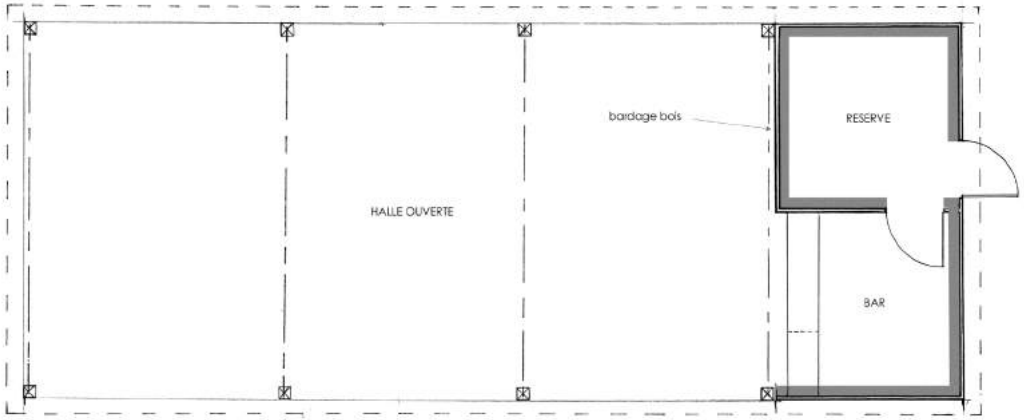

ST-AIGNY MOULIN

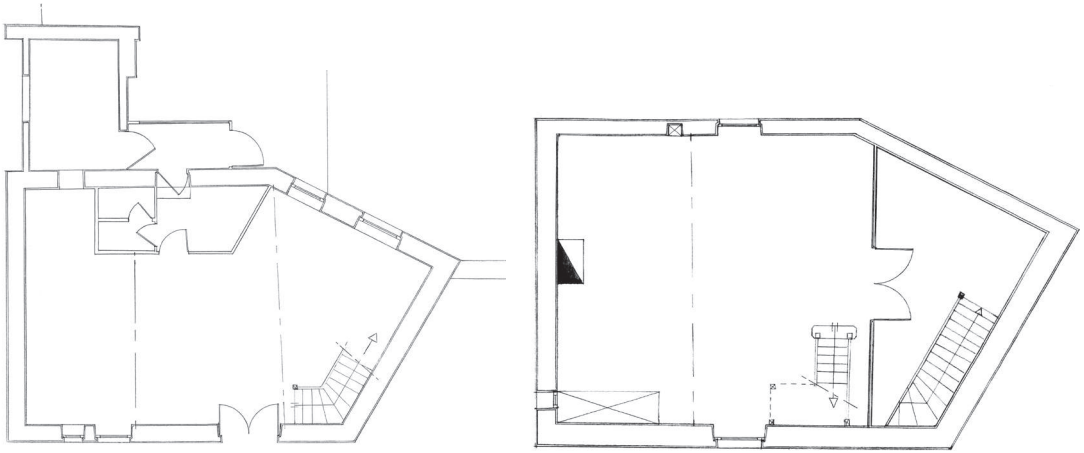

PLANS RDC ET R+1 ACTUELS

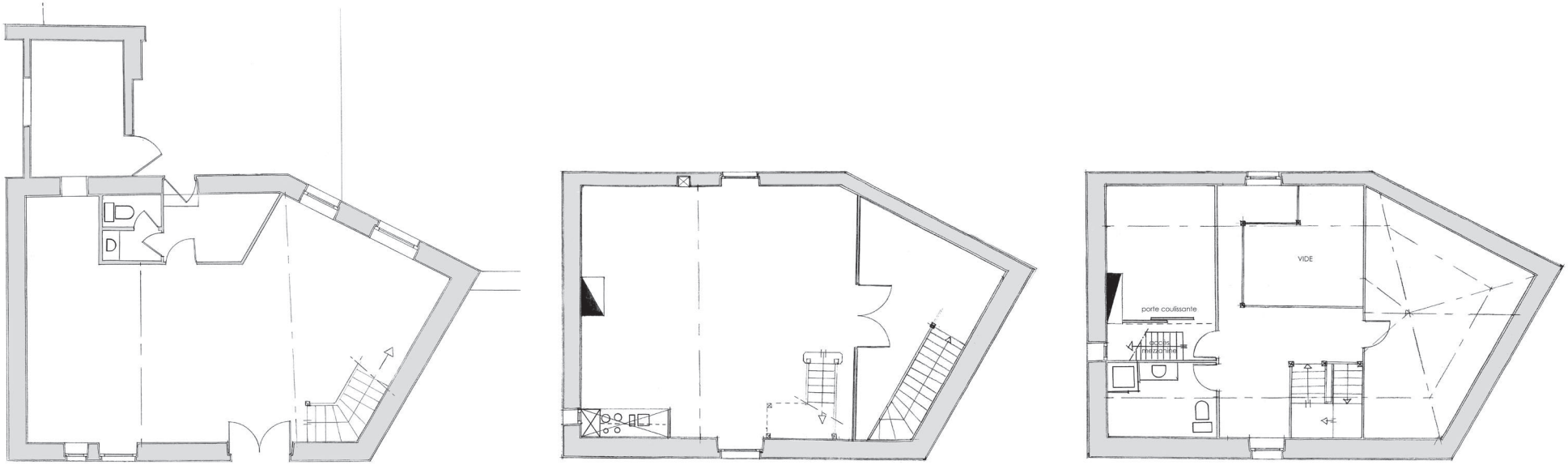

PLANS RDC, R+1 ET R+2 PROJETÉS

ST-GEORGES-SUR-ARNON

ABORDS DE L'ÉGLISE

AMÉNAGEMENTS PROJETÉS

VENDOEUVRES
VESTIAIRES DU STADE

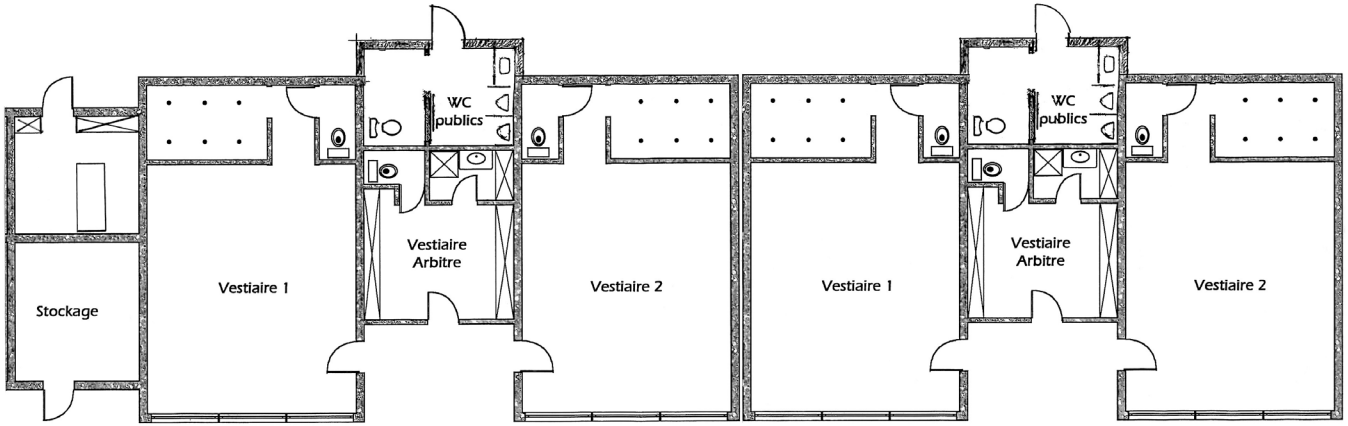

PLAN ET FAÇADE DU PROJET

CONSEIL AUX PARTICULIERS

Les architectes du CAUE reçoivent **gratuitement tous les particuliers porteurs d'un projet de construction, de réhabilitation, d'extension ou d'aménagement**. Tout projet, même modeste, est source d'interventions architecturales qui doivent être de qualité et respectueuses de leur environnement.

Lors de ces rendez-vous, sont souvent abordées les questions d'implantation sur le terrain, de volumétrie, d'aménagement et d'agencement intérieur ainsi que de coûts de travaux.

EN CHIFFRE

Au cours de l'année 2020, malgré les confinements successifs, notre équipe a conseillé près de 50 projets de particuliers

Nous portons une attention particulière au conseil sur les **démarches adminsitratives** ainsi qu'à l'aide à **l'interprétation des documents d'urbanisme en vigueur** car ils délimitent le cadre du projet à venir. Une représentation graphique légère permet au demandeur de mieux visualiser les objectifs de son programme et d'être rassuré quant à la faisabilité et la pertinence de ses désirs ou de ses choix, tout en tenant compte de l'aspect budgétaire.

Assurer et développer le conseil aux particuliers constitue une des missions de sensibilisation du CAUE :
« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent faire construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural »
Loi du 3 janvier 1977, art. 7.

Les conseils aux particuliers répondent à une attente avérée de la population, tant en milieu urbain qu'en zone rurale, tous types de projets confondus (restauration, création de gites, construction neuve, extension, aménagements de combles...).
Aussi, les demandes de renseignements par téléphone et par mail sont de plus en plus nombreuses.

PARTENARIATS D'ÉTUDE

INFORMATION AUPRÈS DES ÉLUS

LES DOCUMENTS D'URBANISME

journée organisée par le Pays Castelroussin le 3 décembre 2020

Cette journée thématique avait pour but d'aider les élus à apporter une définition et des objectifs à un Plan Local d'Urbanisme (PLU) notamment en informant les élus sur leur implication et les impacts de la mise en œuvre des documents de planification au sein de leur commune.
En effet, un PLU doit correspondre à un projet de territoire avant d'être un règlement graphique et écrit.
Quelles ambitions les communes peuvent-elles se fixer pour s'approprier ce document, au-delà d'une démarche classique proposée par certains bureaux d'études ? Quelles liens doivent être faits avec les usages ? L'attractivité du territoire ? Les besoins économiques ?

LOI CAP

La loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (CAP), donne au CAUE l'agrément de formation des élus.

CONCILIER NATURE ET CHANTIERS URBAINS

Réunion organisée par le Pays Castelroussin le 22 septembre 2020

Prendre en compte les particularités d'un territoire passe par la connaissance des usages passés et actuels mais aussi par le soucis de la biodiversité locale. Longtemps oublié, cet aspect induit pourtant la mise en place de pratiques d'entretien et de gestion des espaces qui diffèrent de ceux longtemps pratiqués.
S'adapter c'est aussi prendre en compte des enjeux plus généraux tels que le changement climatique et la gestion de la ressource en eau qui se fait de plus en plus rare dès le printemps.

Quelques pistes d'amélioration :
- S'inspirer du passé : on trouvait souvent dans les bourgs une végétalisation importante des façades, des pieds de murs ainsi que des arbres d'ornement sur les places.
- Accepter la présence du végétal, en la maitrisant sans la contraindre.
- Mettre en place des techniques adaptées aux usages et adventices (gestion différenciée, méthodes curatives «zéro phyto», choix de végétaux locaux).

Le village de Cheverny a su tirer partie de ces considérations et aujourd'hui le bourg est fréquemment visité pour admirer la végétalisation du bourg !

pays Castelroussin val de l'Indre

PARTENARIATS AUTOUR DE LA THÉMATIQUE PATRIMONIALE

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Une convention a été signée avec la Fondation du patrimoine pour aider les propriétaires (collectivités, particuliers associations) à valoriser et sauvegarder leur patrimoine architectural et culturel dans le département.
Cette année, le CAUE a été sollicité pour :
• le Château de Migny et le Château de Greuille à Sassièrges-St-Germain.
• le Château de Lys-Saint-Georges ; retenu dans le cadre de la mission Bern suite au diagnostic du CAUE et au chantier école de FOREPABE
• l'ancienne halle de Mézières-en-Brenne ;
• l'Église de Maillet.

© Lancosme Multimédia

FOREPABE

Centre de formation spécialisé sur les métiers de la pierre et sur la restauration du patrimoine architectural, FOREPABE est un lieu clé du savoir-faire du territoire départemental. Un projet de partenariat est en cours avec la Région Grand-Est pour le titre de sculpture. Aussi, Alexandre Martin siège au conseil d'administration et participe chaque année au jury de diplôme de sculpture.

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Le CAUE a accompagné les communes de **Ste-Sévère-sur-Indre et Palluau-sur-Indre** afin d'obtenir le label Petite Cité de Caractère®. Ces dernières doivent s'engager à restaurer, entretenir et valoriser l'espace public, le bâti public et privé afin d'envisager la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement de son territoire.

PARTENARIATS AVEC COLLECTIVITÉS ET INSTITUTIONS

VILLE DE CHÂTEAUROUX

Dans le cadre des projets de l'OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et du Renouvellement Urbain), le Directeur du CAUE a été mobilisé pour participer à des réunions mensuelles pour aider l'avancée de certains projets.
Accompagné de financeurs, conseillers, experts, opérateurs, ces temps d'échanges ont permis l'étude globale de plusieurs opérations situées dans le périmètre de l'OPAH RU.

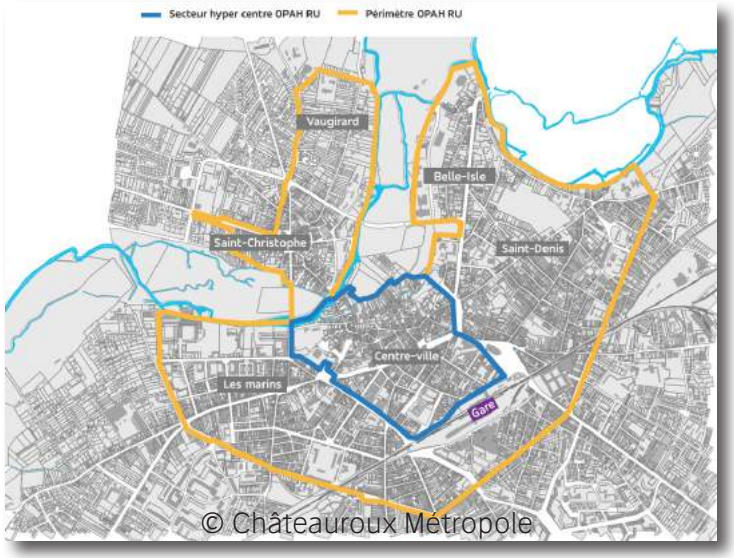

© Châteauroux Métropole

ET AUSSI...

Alexandre MARTIN, en tant qu'architecte représentant le CAUE, siège :

- au conseil d'administration et au bureau de **l'OPAC**.
- au conseil d'administration de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (**ADIL**)
- au Conseil De l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (**CODERST**)
- à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (**CDAC**) en tant que personnalité représentant le collège Développement durable et aménagement du territoire.

En qualité de personne qualifiée dans la formation « Sites et Paysages » , il siège également à la **Commission des Sites**.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'INDRE

1, PLACE EUGÈNE ROLLAND 36000 CHÂTEAUROUX
TEL : 02.54.27.50.85
MAIL : CAUE.36@FREE.FR